

B. Intérêt patrimonial

Sur les 215 espèces végétales recensées sur le site, le patrimoine floristique comprend **4 espèces classées déterminantes pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine (intérêt patrimonial fort à très fort)**, **3 espèces assez rares à l'échelle départementale (intérêt patrimonial moyen à fort)** et **16 autres plantes peu communes dans les Deux-Sèvres (intérêt faible à moyen)**, mais aucune espèce protégée à l'échelle régionale ou nationale.

Le tableau suivant liste les 23 espèces d'intérêt patrimonial.

Nom scientifique	Nom Français	R79	Znieff PC	Znieff N-A	LR PC	Habitat caractéristique	Population observée
<i>Alopecurus aequalis</i>	Vulpin roux	AR	*	X	NT	Mare temporaire	2-10 m ²
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carum verticillé	AR		X	NT	Prairie humide	20-30 pieds
<i>Genista anglica</i>	Genêt d'Angleterre	AR	X?	X	LC	Lande +/- humide	2-5 m ²
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or	AR	*	X	LC	Chênaie-charmaie	30-60 pieds
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	AR			LC	Prairie humide	500-1000 pieds
<i>Carex pallescens</i>	Laîche pâle	AR			LC	Bois frais	2-10 pieds
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à frondes soyeuses	AR			LC	Bois frais	1 pied
<i>Glyceria declinata</i>	Glycérie dentée	PC			LC	Mare temporaire	2-10 m ²
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	PC			LC	Prairie humide	2-5 m ²
<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	PC	*		LC	Prairie humide	2-10 pieds
<i>Serratula tinctoria</i>	Serratule des teinturiers	PC			LC	Prairie humide	2-10 pieds
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	PC			LC	Prairie humide	10-20 pieds
<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	Oenanthe faux boucage	PC			LC	Prairie fraîche	> 100 pieds
<i>Lathraea clandestina</i>	Lathrée clandestine	PC			LC	Bois frais	2-10 pieds
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de Mélisse	PC			LC	Chênaie-charmaie	10-20 pieds
<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche	PC			LC	Chênaie-charmaie	>500 pieds
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	PC			LC	Chênaie-charmaie	2-10 pieds
<i>Asphodelus albus</i>	Asphodèle blanc	PC			LC	Chênaie acidophile	2-10 pieds
<i>Carex pilulifera</i>	Laîche à pilules	PC			LC	Chênaie acidophile	10-20 pieds
<i>Crataegus germanica</i>	Néflier commun	PC			LC	Chênaie acidophile	2-10 pieds
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	PC	*		LC	Chênaie acidophile	20-50 pieds
<i>Lathyrus linifolius</i>	Gesse des montagnes	PC			LC	Chênaie acidophile	10-20 pieds
<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain	PC			LC	Chênaie acidophile	2-10 pieds

Rareté 79 (statut des espèces dans les Deux-Sèvres) : TR=Très Rare ; R=Rare ; AR=Assez Rare ; PC=Peu Commun ; C=Commun ; SMC=Statut Mal Connu. Znieff PC (espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes (Jourde & Terrisse, 2001)) : *=espèce suffisamment commune pour ne pas être déterminante dans les départements considérés. Znieff N-A (espèce déterminante pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine, Abadie et al., 2019) : X=déterminante. LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, DREAL PC, 2018) : NT=Quasi menacé ; LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

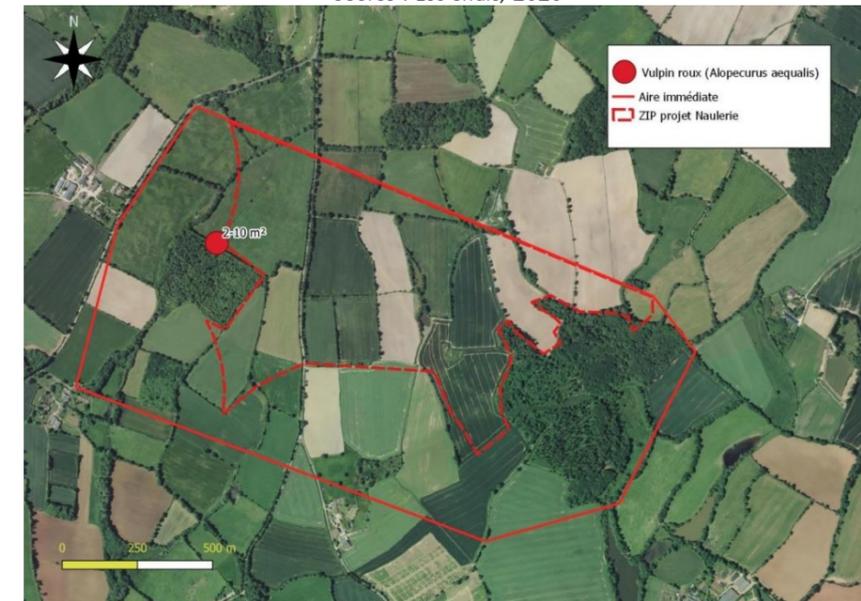
Les **4 espèces de fort à très fort intérêt patrimonial** sont présentées ci-après.

- Le Vulpin roux (*Alopecurus aequalis*)

Sur le site, elle a été recensée sur la petite mare temporaire qui borde le bois du Gain, à l'Ouest de l'aire immédiate.

Illustration 74 : Localisation des observations de Vulpin roux (*Alopecurus aequalis*)

Source : Les Snats, 2020

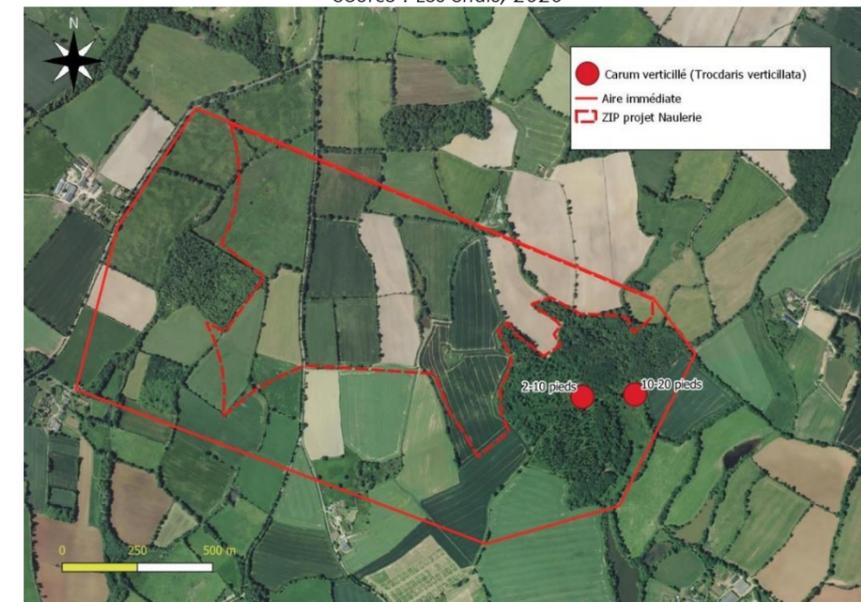


- Le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum*)

Sur le site, le Carum a été noté dans chacune des deux parcelles de prairies humides localisées au sein du bois de la Vergne, dans la partie Sud-Est de l'aire immédiate, avec une population globale forte d'une trentaine de pieds.

Illustration 75 : Localisation des observations de Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum*)

Source : Les Snats, 2020

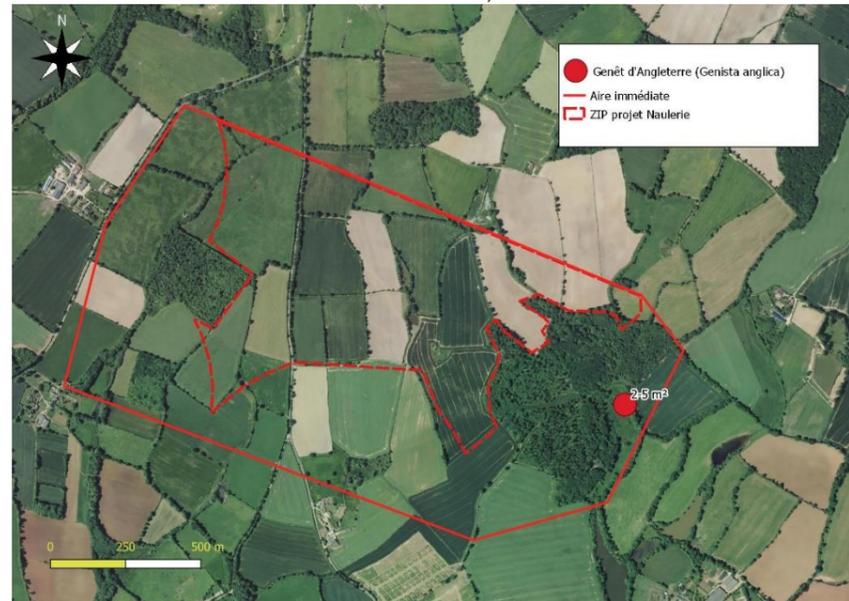


- Le Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)

Sur le site, une unique station a été notée en bordure de la prairie humide la plus à l'Est du bois de la Vergne, le long de la lisière forestière, en position de manteau, avec une population étendue sur quelques mètres carrés.

Illustration 76 : Localisation des observations de Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)

Source : Les Snats, 2020

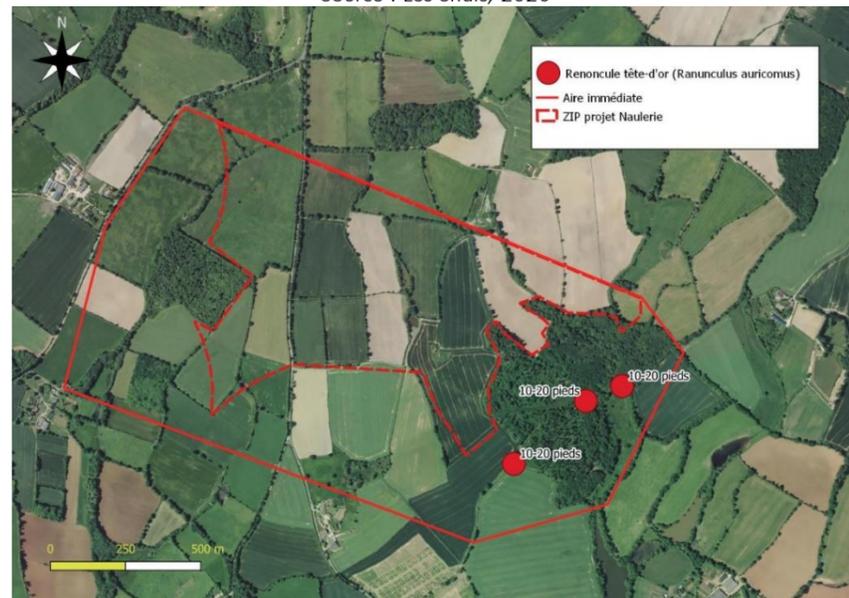


- La Renoncule à tête d'or (*Ranunculus auricomus*) :

Sur le site, la Renoncule à tête d'or occupe plusieurs petites stations au sein du bois de la Vergne avec une population globale de l'ordre d'une cinquantaine de pieds.

Illustration 77 : Localisation des observations de Renoncule à tête d'or (*Ranunculus auricomus*)

Source : Les Snats, 2020



Carte 1 : localisation des observations de Renoncule à tête d'or (*Ranunculus auricomus*)

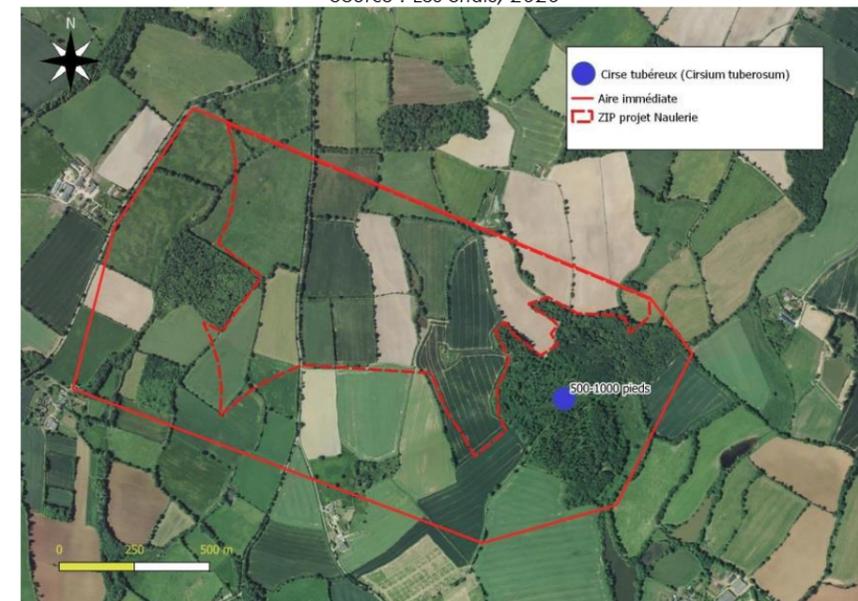
Les 3 espèces d'intérêt patrimonial moyen à fort sont présentées ci-après.

- Le Cirse bulbeux (*Cirsium tuberosum*)

Sur le site, une belle station forte de près de 1000 pieds a été recensée dans la prairie humide la plus à l'Ouest du bois de la Vergne.

Illustration 78 : Localisation des observations de Cirse bulbeux (*Cirsium tuberosum*)

Source : Les Snats, 2020

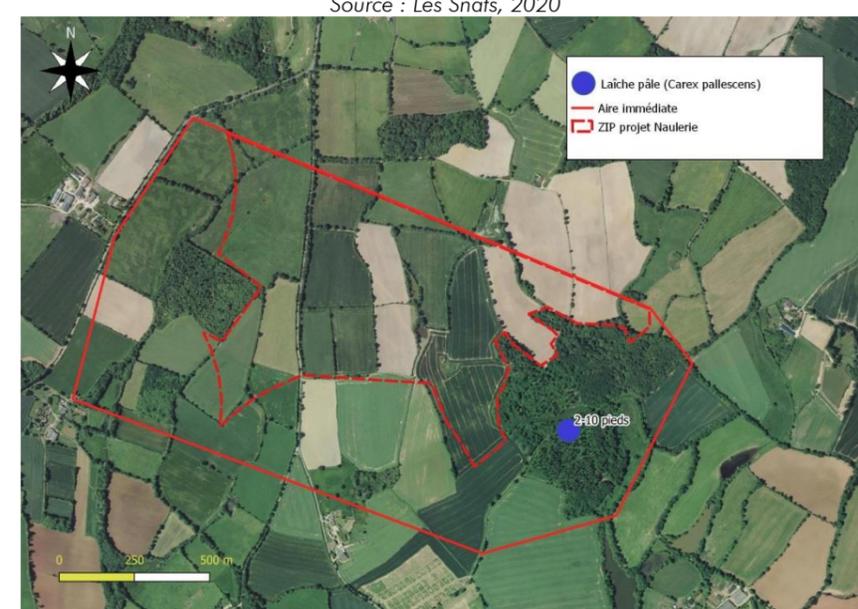


- La Laïche pâle (*Carex pallescens*)

Sur le site, quelques pieds ont été notés le long d'un chemin forestier du bois de la Vergne, au Sud-Est de l'aire immédiate.

Illustration 79 : Localisation des observations de Laïche pâle (*Carex pallescens*)

Source : Les Snats, 2020

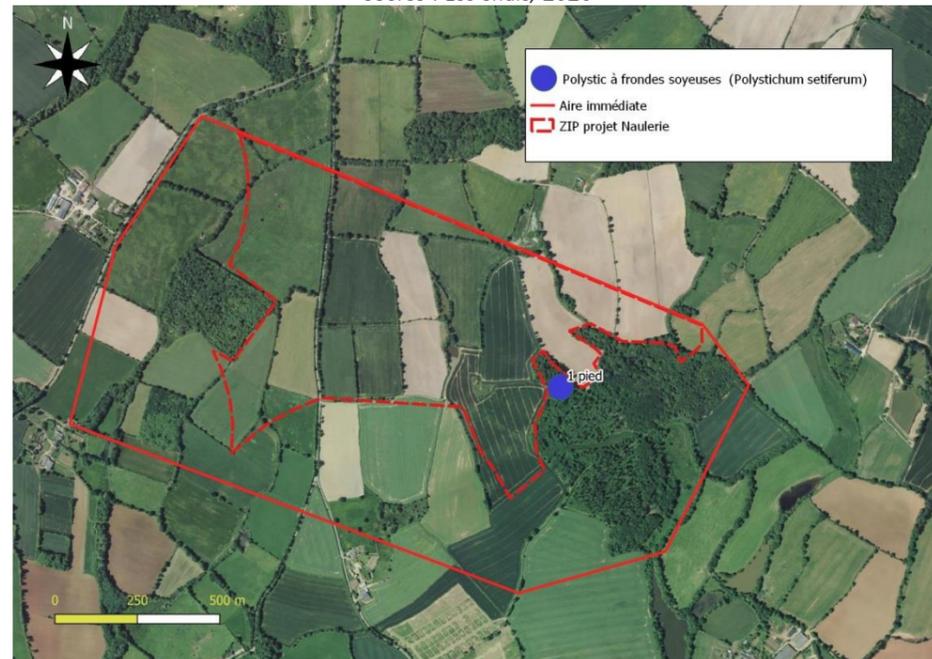


- Le Polystic à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*)

Sur le site, un seul pied isolé a été observé, dans la partie orientale du bois de la Vergne.

Illustration 80 : Localisation des observations de Polystic à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*)

Source : Les Snats, 2020



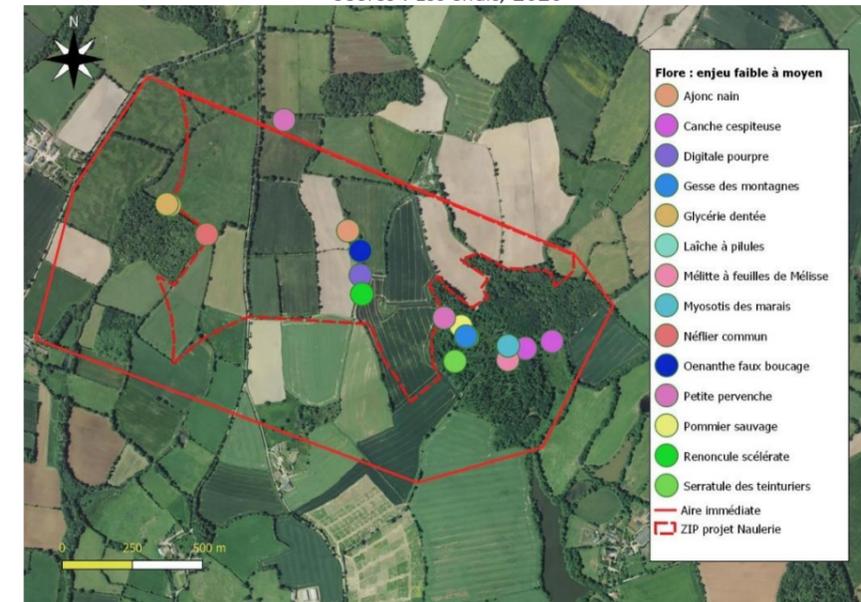
Enfin, les **16 espèces végétales d'intérêt patrimonial faible à moyen** sont les suivantes :

- La Glycérie dentée (*Glyceria declinata*) est une plante des habitats aquatiques temporaires, qu'elle colonise lors des phases d'assèchement. Elle a été notée dans la mare qui borde le bois du Gain, à l'Ouest de l'aire immédiate ;
- Le Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*) et la Serratule des teinturiers (*Serratula tinctoria*) sont trois plantes des prairies humides, observées ponctuellement dans le bois de la Vergne. La Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*) et l'Oenanthe faux boucage (*Oenanthe pimpinelloides*), également inféodées aux prairies humides à fraîches, ont été notées à proximité des plans d'eau de la Naulerie au centre du site, la seconde avec un effectif important sur les bandes herbeuses tampon (jachère) en bordure de mares ;
- Le Lathrée clandestine (*Lathraea clandestina*) est une plante parasite (sans chlorophylle) qui pousse dans les sous-bois des charmaies et frênaies. Elle a été observée en dehors de l'aire immédiate, dans un bois frais au lieu-dit Les Touches Cochins, à l'Ouest du site ;
- La Mélitte à feuilles de Mélisse (*Melittis melissophyllum*), le Pommier sauvage (*Malus sylvestris*) et la Petite Pervenche (*Vinca minor*) sont trois espèces des chênaies-charmaies, localisées principalement au niveau du bois de la Vergne, avec également une station assez fournie pour la Petite Pervenche dans une haie au Nord de l'aire immédiate.
- L'Asphodèle blanc (*Asphodelus albus*), la Laïche à pilules (*Carex pilulifera*), le Néflier commun (*Crataegus germanica*), la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*), la Gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius*) et l'Ajonc nain (*Ulex minor*) sont toutes des plantes inféodées à des chênaies sur sols pauvres, à caractère acidophile, et aux stades dynamiques associés (lisières, ourlets). La plupart sont représentées principalement dans la partie haute du bois de la Vergne, où les sols présentent un caractère plus oligotrophes (pauvreté relative en éléments nutritifs).

La carte ci-après localise ces espèces.

Illustration 81 : Localisation des plantes d'intérêt patrimonial faible à moyen (principales stations)

Source : Les Snats, 2020

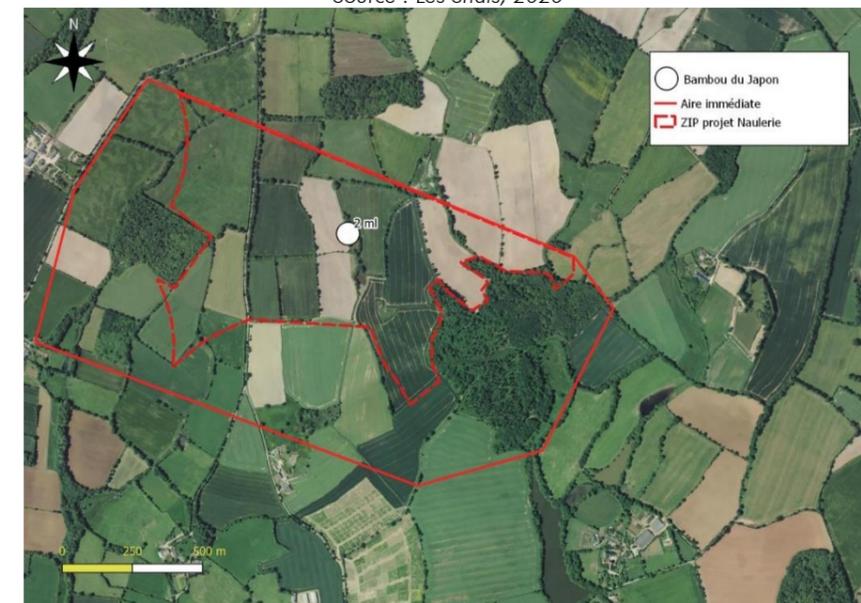


C. Espèce invasive

Une seule espèce végétale considérée comme « invasive » en Poitou-Charentes (Fy, 2015) a été répertoriée sur le site : le Bambou du Japon (*Pseudosasa japonica*). Il occupe un linéaire d'environ 2 mètres de longueur en bordure de l'étang le plus au Nord du lieu-dit La Naulerie, où il a vraisemblablement été implanté à des fins ornementales.

Illustration 82 : Localisation des plantes invasives observées sur le site

Source : Les Snats, 2020



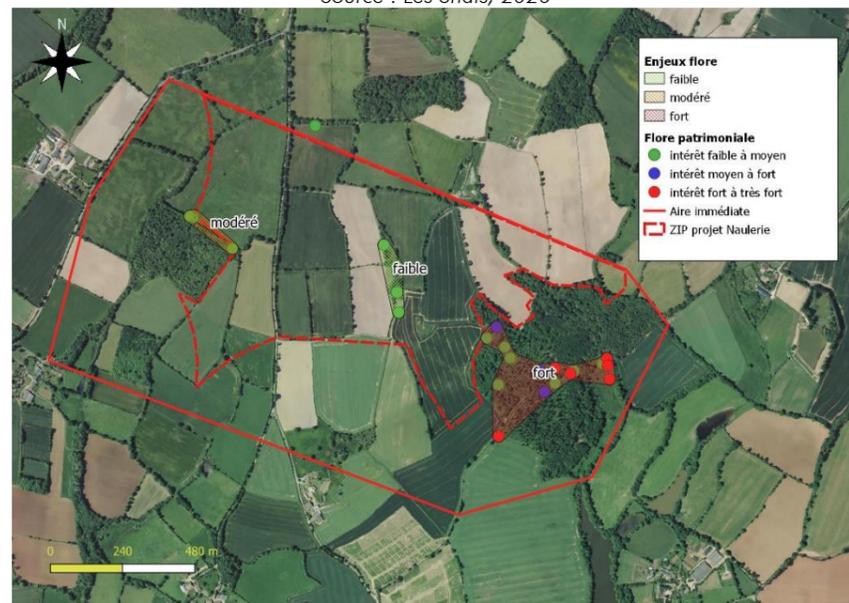
D. Conclusion

Avec un total de 215 espèces recensées, la flore du site apparaît faiblement diversifiée. Les cortèges les plus significatifs correspondent aux plantes des sous-bois, lisières et ourlets forestiers, et dans une moindre mesure aux espèces palustres des bordures aquatiques et des prairies humides. Ces deux groupes d'espèces représentent la partie significative de la biodiversité du site et regroupent l'essentiel du patrimoine végétal observé. Celui-ci comporte 4 espèces classées déterminantes pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine (liste publiée en 2019), 3 espèces assez rares et 16 autres peu communes à l'échelle départementale, mais aucune espèce protégée au plan régional ou national.

Pour la plupart, les stations patrimoniales sont localisées au niveau du bois de la Vergne et de ses prairies humides interstitielles, au sud-est de l'aire d'étude immédiate.

Illustration 83 : Synthèse sur la sensibilité floristique de l'aire d'étude

Source : Les Snats, 2020



A RETENIR

La zone du projet compte une dizaine d'habitats, avec une forte dominance de la grande culture dans la partie centrale de l'aire immédiate et des prairies plus ou moins artificialisées sur les marges extérieures du site.

Aucun des habitats recensés sur le site ne relève de l'annexe 1 de la Directive européenne. À l'échelle régionale, tous ces habitats sont communs ou assez communs, excepté les milieux aquatiques (mares, étangs et fossés temporaires) et les milieux palustres (prairies humides).

La flore du site apparaît faiblement diversifiée avec 215 espèces recensées. Elle est principalement représentée par des cortèges de plantes des sous-bois, lisières et ourlets forestiers et des cortèges d'espèces palustres des bordures aquatiques et des prairies humides.

Parmi elles 4 espèces sont classées déterminantes pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine, 3 espèces assez rares et 16 autres peu communes à l'échelle départementale. Aucune espèce n'est protégée au plan régional ou national.

Une seule espèce végétale considérée comme « invasive » en Poitou-Charentes (Fy, 2015) a été répertoriée sur le site : le Bambou du Japon (*Pseudosasa japonica*).

3.4. Autres groupes faunistiques

3.4.1. Mammifères (hors chiroptères)

A. Caractéristiques du peuplement

Onze espèces de mammifères ont été recensées sur le site, soit une diversité plutôt modérée, avec une part assez importante des espèces commensales de l'homme.

C'est au niveau du bois de la Vergne qu'a été notée le plus de diversité pour les mammifères.

Les résultats des prospections mammalogiques (hors chiroptères) sont indiqués dans le tableau ci-après :

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Carnivore	<i>Canis familiaris</i>	Chien	N	N						
	<i>Martes foina</i>	Fouine		C		LC		LC		LC
	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	C	TC		VU		LC		LC
	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	C	TC		LC		LC		LC
Artiodactyle	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	C	TC		LC		LC		LC
	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	AR	AC		LC		LC		LC
	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	C	TC		LC		LC		LC
Lagomorphe	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	C	TC		NT		NT		NT
Insectivore	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	C	TC		LC	2	LC		LC
	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	C	TC		LC		LC		LC
Rongeur	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	C	TC		NA(a)		NA		LC

Légende du tableau :

Rareté 79 (échelle expert) et rareté région (d'après Prévost & Gailledrat, 2011) : TC=Très Commun ; C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; N=Introduit/Domestique. **Znieff** (1=espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes) : Jourde & Terrisse, 2001. **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, Gailledrat & Prévost, 2017) :** VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes ; NA(a)=Non évalué. **Statut France :** 2 (article 2) = protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3) = protection totale des individus ; 4 et 5 = protection partielle ; 6 = prélèvement soumis à autorisation. **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009) :** LC=Préoccupation mineure ; NT=Espèce quasi menacée ; VU=Vulnérable ; NAa=Non applicable. **Dir, Hab, (Directive Habitats) :** 2 (annexe 2) = espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=annexe 5 (espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion). **LR Monde (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2008, reprise d'après UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009) :** NT=Espèce quasi menacée, LC=Préoccupation mineure ; NE=Non évalué.

Intérêt patrimonial : En rouge=fort à très fort En bleu=moyen à fort En vert=faible à moyen



Chevreuril mâle en lisière du bois de la Vergne (10/07/2019)



Très jeune faon en bordure du bois du Gain (10/06/2019)

B. Intérêt patrimonial

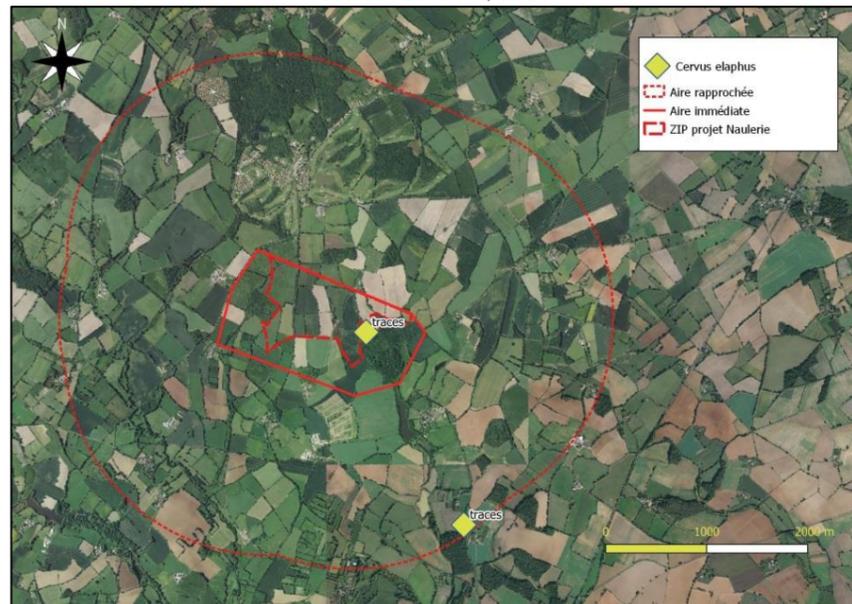
Parmi les mammifères inventoriés, le **Cerf élaphe** est une espèce assez rare à l'échelle départementale (**intérêt patrimonial moyen à fort**).

• Le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*)

Sur le site, des empreintes de ce cervidé ont été relevées au niveau du bois de la Vergne, au Sud-Est de l'aire d'étude immédiate, et en bordure du bois Chamfroux, à l'extrémité sud de l'aire rapprochée.

Illustration 84 : Localisation des observations de Cerf élaphe

Source : Les Snats, 2020



Trois autres espèces présentent un intérêt patrimonial faible à moyen :

- Le Hérisson d'Europe du fait de leur statut d'espèce protégée à l'échelle nationale : l'espèce a été notée le long d'une haie dans la partie centrale de l'aire immédiate ;
- La Belette d'Europe et le Lapin de garenne du fait leur classement en espèce menacée sur les listes rouges régionales ou nationales. Des fèces de Belette d'Europe ont été relevées le long d'un chemin forestier du bois de la Vergne. Enfin le Lapin de garenne a été observé à plusieurs reprises sur le site, où il ne semble cependant pas très abondant.

Ces trois dernières espèces étant relativement communes à l'échelle départementale et régionale.

C. Conclusion

La faune des mammifères (hors chiroptères) est plutôt faiblement diversifiée, et comprend une part significative d'espèces commensales de l'homme. Le peuplement observé correspond à un cortège assez classique d'espèces des milieux ruraux, sans enjeu conservatoire très marqué en dehors de la présence du Cerf élaphe, qui semble en expansion dans le département.

3.4.2. Herpétofaune (amphibiens et reptiles)

A. Caractéristiques du peuplement

L'herpétofaune répertoriée sur le site comprend 7 amphibiens et 1 reptile. Aucune des espèces observées n'est très abondante sur le site.

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Amphibien	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	C	C			3	LC		LC
	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	AC	AC	1	NT	2	NT	4	LC
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	C	C		LC	3	LC		LC
	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	SMC-AC?	SMC-AC?		DD	5	NT	5	LC
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	C	C		NA	3	LC	5	LC
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	C	C		LC	2	LC	4	LC
	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	AC	AC		LC	3	LC		LC
Reptile	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	C	C		LC	2	LC	4	LC

Rareté 79 et rareté région (échelle expert) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff (d'après Jourde & Terrisse, 2001) :** 1=Déterminant en Poitou-Charentes. **LR PC 2016 (Liste Rouge Poitou-Charentes, 2016) :** NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes. **Statut France :** 2 (article 2)=protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3)=protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle. **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN France, MNHN & SHF, 2009) :** VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure. **Dir, Hab, (Directive Habitats) :** 2=annexe 2 (espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS) ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008, extrait de UICN France, MNHN & SHF, 2009) :** LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial : En rouge=fort à très fort En bleu=moyen à fort En vert=faible à moyen

A. Intérêt patrimonial

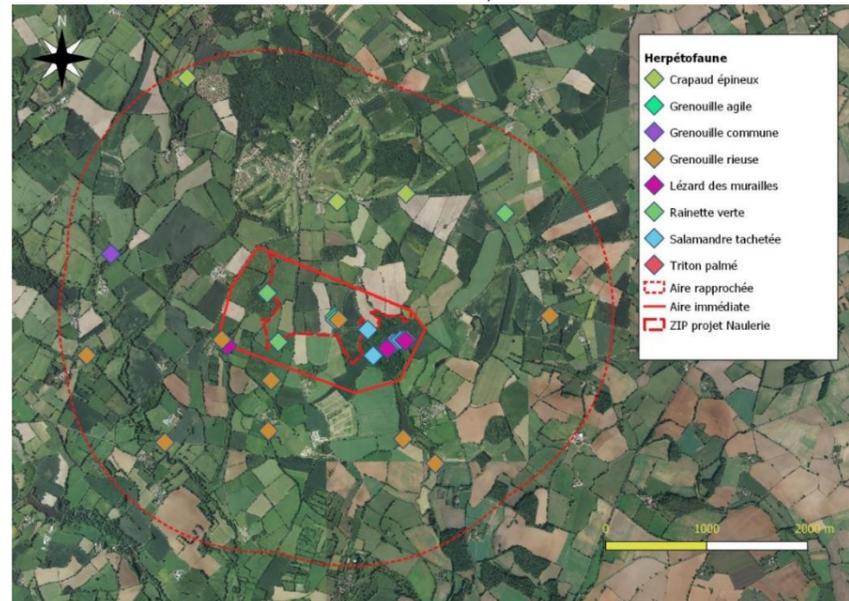
Parmi les amphibiens recensés, la Rainette verte est classée déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes (**intérêt patrimonial moyen à fort**), toutes les autres espèces ayant un enjeu conservatoire moindre (**intérêt patrimonial faible à moyen**), avec toutefois quelques restrictions pour la Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*), dont le statut de conservation est mal connu à l'échelle régionale (probablement assez commune mais en régression en Poitou-Charentes).

Groupe	Nom français	Localisation
Amphibien	Rainette verte	Elle a été détectée sur 7 stations dont 4 sur l'aire immédiate (mare de la Naulerie, mare du bois du Gain et deux autres petites mares le long de la limite sud du site), et 3 autres sur l'aire rapprochée. Sa population globale peut être estimée entre 100 et 200 individus, la plus grosse station (chorus d'environ 50 chanteurs) étant une petite mare à 150 mètres au sud de l'aire immédiate, au nord du lieu-dit Le Doignon.
	Crapaud épineux	Il a été noté uniquement dans la partie Nord de l'aire rapprochée (individus en divagation nocturne), mais n'a pas été recensé dans les limites de l'aire immédiate.
	Triton palmé	Il est peu abondant sur le site et a été noté qu'au niveau de la petite mare localisée en bordure du bois du Gain, à l'Ouest de l'aire immédiate (une vingtaine d'individus).
	Grenouille commune	Ces deux espèces de Grenouilles vertes ont été identifiées sur le site à la fois par leurs vocalisations et par des critères morphologiques (couleur des sacs vocaux, colorations de l'iris et du fond de cuisse...). Parmi ces deux espèces, la Grenouille rieuse est de loin la plus abondante, et occupe pratiquement tous les points d'eau à caractère permanent ou s'asséchant assez tardivement dans la saison.
	Grenouille rieuse	La Grenouille « commune » (<i>P. kl. esculentus</i>) est en revanche beaucoup plus localisée sur le site : une station sur la mare de la Naulerie la plus au Sud, et une autre dans la partie ouest de l'aire rapprochée. Ses chorus sont toujours très marginaux, comportant seulement quelques chanteurs, en comparaison de ceux assez intenses de la Grenouille rieuse. Les deux espèces sont en mélange au niveau de la mare de la Naulerie où des accouplements interspécifiques ont d'ailleurs pu être observés.

	Grenouille agile	Elle est également peu abondante sur le site, où seulement deux pontes ont été notées lors des prospections printanières, au niveau de la mare de la Naulerie et des petits fossés temporaires attenants.
	Salamandre tachetée	Elle est relativement abondante au niveau du bois de la Vergne, au Sud-Est de l'aire immédiate, où près d'une centaine de larves ont été observées, réparties dans les fossés temporaires et dans plusieurs gouilles et mouillères en bordure de chemins forestiers. Elle a également été notée dans la mare du bois du Gain, à l'Ouest du site, où elle est également assez abondante (une cinquantaine de larves).
Reptile	Lézard des murailles	Il est peu abondant, avec des populations éparées au niveau du bois de la Vergne, ou encore près du hameau de la Baubertière, au Sud-Ouest de l'aire immédiate.

La localisation des différentes espèces est synthétisée sur la carte suivante.

Illustration 85 : Localisation des reptiles et amphibiens observés sur le site
Source : Les Snats, 2020



B. Conclusion

Avec un total de 8 espèces recensées, l'herpétofaune du site reste moyennement diversifiée. Les habitats favorables aux amphibiens et aux reptiles sont assez peu représentés sur la zone du projet, les populations apparaissant très dispersées à l'échelle de l'ensemble de l'aire d'étude.



Rainette verte (*Hyla arborea*)
(photo hors site)



Ponte de Grenouille agile
(mare de la Naulerie, 21/03/2019)

3.4.3. Entomofaune (insectes)

A. Odonates (libellules et demoiselles)

a. Caractéristiques du peuplement

Seulement 8 espèces d'odonates ont été notées sur le site, soit une diversité très faible pour ce groupe d'insectes.

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	LR Fr	Statut France	LR Eur	Dir Hab	LR Monde
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine	AR	AR		NT	LC		LC		LC
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	C	C		LC	LC		LC		LC
<i>Sympetma fusca</i>	Leste brun	AR	AR		LC	LC		LC		LC
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	AC	AC		LC	LC		LC		LC
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	C	C		LC	LC		LC		LC

Rareté 79 et rareté région (estimées d'après PCN, 2009, et Dommanget et al., 2002): C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare. **Znieff (d'après Jourde & Terrisse, 2001) :** 1=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (). **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, Suarez, 2018) :** CR=En danger Critique d'extinction ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Statut France (protection) :** 2 (article 2): protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3): protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle ; 6: prélèvement soumis à autorisation. **LR Fr (Liste Rouge France, UICN & MNHN, 2016) :** EN=En danger ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore).** **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008).**

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

Aucune de ces 8 espèces ne présentait de populations importantes au sein de l'aire d'étude. Les observations effectuées portaient presque toujours sur des individus isolés ou de très petits effectifs, même aux abords des habitats aquatiques potentiellement favorables.

b. Intérêt patrimonial

La faune des odonates observée sur le site comprend deux espèces assez rares dont une classée quasi menacée (NT) sur la liste rouge régionale qui sont listées dans le tableau ci-dessous.

Nom français	Localisation
Aeschne affine	Sur le site, un mâle a été noté mi-juillet en train de chasser au-dessus de la mare qui borde le bois du Gain, à l'Ouest de l'aire immédiate. Aucun autre individu et aucun comportement territorial n'ont été notés pour cette espèce qui ne semble donc pas se reproduire sur le site, l'observation effectuée correspondant vraisemblablement à un individu erratique.
Leste brun	Au niveau de la zone d'étude, le Leste brun a été observé très précocement dans la saison (1 individu en maturation en bordure de la mare de la Naulerie le 22/03/2019). Il se reproduit sur le site, mais sa population semble particulièrement faible, eu égard au nombre d'individus observés.

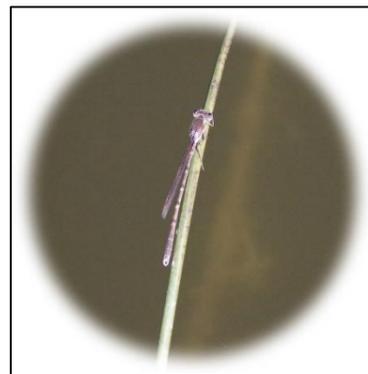
La localisation des différentes espèces est synthétisée sur la carte ci-contre.

c. Conclusion

La faune des odonates est très peu diversifiée sur le site, du fait de la rareté relative des milieux aquatiques, de leur caractère souvent éphémère et de la vocation piscicole des petits étangs. À noter cependant la présence de deux espèces assez rares dont une vraisemblablement erratique sur le site.



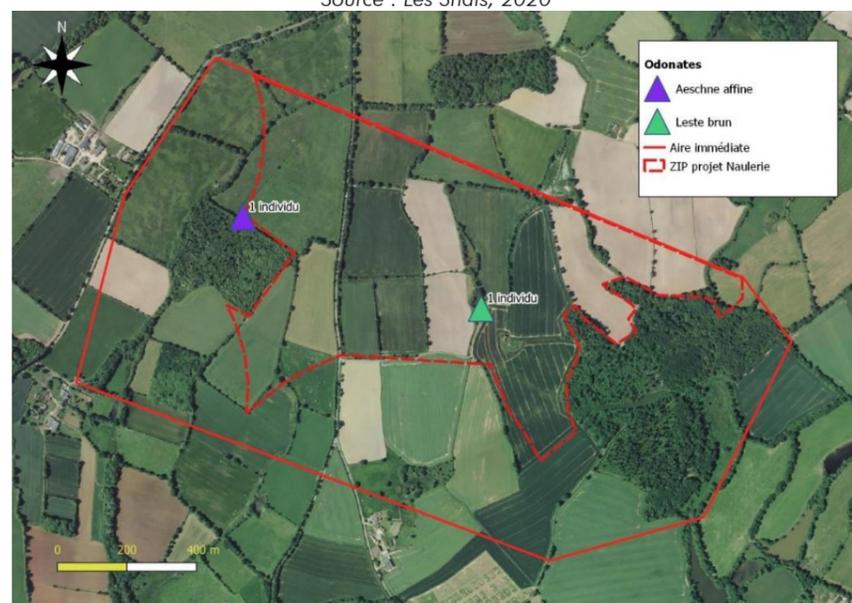
Aeschna affinis en vol au-dessus de la mare du bois du Gain



Lestes brun (mare de la Naulerie, 22/03/2019)

Illustration 86 : Localisation des odonates patrimoniaux

Source : Les Snats, 2020



C. Rhopalocères (papillons de jour)

a. Caractéristiques du peuplement

25 espèces de papillons de jour ont été recensées sur le site, soit une diversité moyennement élevée, compte tenu des surfaces prospectées.

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Aglais io	Paon-du-jour (Le)	C	C		LC				
Anthocharis cardamines	Aurore (L')	C	C		LC				
Coenonympha pamphilus	Fadet commun (Le)	C	C		LC				
Colias crocea	Souci (Le)	C	C		LC				
Erynnis tages	Point de Hongrie (Le)	AC	AC		LC				
Gonepteryx rhamni	Citron (Le)	C	C		LC				
Issoria lathonia	Petit Nacré (Le)	AC	C		LC				
Lasiommata megera	Mégère (La)	C	C		LC				
Leptidea sinapis	Piérade du Lotier (La)	C	C		LC				
Limenitis reducta	Sylvain azuré (Le)	C	C		LC				
Lycaena phlaeas	Cuivré commun (Le)	C	C		LC				
Maniola jurtina	Myrtil (Le)	C	C		LC				
Melitaea phoebe	Mélitée des Centaurées (La)	C	C		LC				
Nymphalis polychloros	Grande Tortue (La)	AC	AC		LC				
Ochlodes sylvanus	Sylvaine (La)	C	C		LC				
Papilio machaon	Machaon (Le)	C	C		LC				
Pararge aegeria	Tircis (Le)	C	C		LC				
Pieris brassicae	Piérade du Chou (La)	C	C		LC				
Pieris napi	Piérade du Navet (La)	C	C		LC				
Pieris rapae	Piérade de la Rave (La)	C	C		LC				
Polygonia c-album	Gamma (Le)	C	C		LC				
Pyronia tithonus	Amaryllis (L')	C	C		LC				
Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle (L')	AC	AC		LC				
Vanessa atalanta	Vulcain (Le)	C	C		LC				
Vanessa cardui	Vanesse des Chardons (La)	C	C		LC				

Rareté 79 et région (échelle expert) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (Jourde & Terrisse, 2001). **LR PC 2018 (Liste Rouge Poitou-Charentes, Dreal PC, 2018)** : LC=Préoccupation mineure. **Statut France** (protection). **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN, MNHN & OPIE, 2012)**. **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore)**. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008)**.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

Pour ce groupe d'insectes, la majeure partie des observations a été effectuée le long des lisières du bois de la Vergne et en bordure des haies les mieux exposées.

b. Intérêt patrimonial

Toutes les espèces inventoriées sur le site sont communes ou très communes dans les Deux-Sèvres et en Poitou-Charentes. L'aire d'étude ne présente donc pas d'enjeu significatif pour ce groupe d'insectes.

c. Conclusion

Le groupe des papillons de jour est moyennement diversifié, avec un total de 25 espèces recensées, toutes communes ou très communes à l'échelle régionale.



Citron (lisière du bois de la Vergne, 13/05/2019)



Mélitée des Centaurées (bois de la Vergne, 11/06/2019)

D. Orthoptères (sauterelles, criquets, grillons)

a. Caractéristiques du peuplement

19 espèces ont été recensées pour ce groupe d'insectes, soit une diversité faible à moyenne, compte tenu des surfaces prospectées.

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Chorthippus biguttulus	Criquet mélodieux	C	C		LC				
Chorthippus brunneus	Criquet duettiste	C	C		LC				
Chorthippus parallelus	Criquet des pâtures	C	C		LC				
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré	C	C		LC				
Cyrtaspis scutata	Méconème scutigère	AR	AR	X	LC				
Gryllotalpa gryllotalpa	Courtillière commune	PC	PC		NT		4		
Gryllus campestris	Grillon champêtre	C	C		LC				
Leptophyes punctatissima	Leptophye ponctuée	C	C		LC				
Modicogryllus bordigalensis	Grillon bordelais	C	C		LC				
Nemobius sylvestris	Grillon des bois	C	C		LC				
Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie	C	C		LC				
Phaneroptera nana	Phanéoptère méridional	AC	AC		LC				
Pholidoptera griseoptera	Decticelle cendrée	C	C		LC				
Platycleis tessellata	Decticelle carroyée	C	C		LC				
Pteronemobius heydenii	Grillon des marais	AR	AR	X	LC		4		
Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	C	C		LC				
Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	C	C		LC				
Stethophyma grossum	Criquet ensanglanté	AR	AR	X	NT		3		
Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte	C	C		LC				

Rareté 79 et région (échelle expert) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (Jourde & Terrisse, 2001). **LR PC 2018 (Liste Rouge Poitou-Charentes, Dreal PC, 2018)** : NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure. **Statut France** (protection). **LR FR (Liste Rouge France, Sardet & Défaud, 2004)** : 1=Priorité 1 (espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes) ; 2=Priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) ; 3=Priorité 3 (espèce menacée, à surveiller) ; 4=Priorité 4 (espèce non menacée). **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore)**. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008)** : LC=Préoccupation mineure. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008)**.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

Là encore, la diversité des orthoptères est maximale au niveau des haies et des lisières, mais beaucoup plus faible dans les secteurs dédiés à la grande culture ou dans les prairies fortement artificialisées, qui n'accueillent que quelques espèces généralistes (Grande Sauterelle verte, Criquet des pâtures, Grillon d'Italie, Grillon bordelais...).

b. Intérêt patrimonial

Parmi les orthoptères recensés sur le site, figurent **trois espèces classées déterminantes** pour les Znieff en Poitou-Charentes, ainsi qu'**une autre espèce peu commune** et en régression en Poitou-Charentes (cf. carte 114, infra):

Nom français	Localisation
Méconème scutigère	Au niveau de la zone d'études, cette petite sauterelle a été détectée à l'angle sud-ouest de l'aire immédiate (près du hameau de La Baubertière) et au Sud-Est de l'aire rapprochée.
Grillon des marais	Une seule station a été notée pour cette espèce, au niveau de la mare qui borde le bois du Gain, à l'ouest de l'aire immédiate.
Criquet ensanglanté	Sur le site, il a été observé dans la prairie humide localisée à l'Est du bois de la Vergne, avec une population relativement circonscrite, estimée à une vingtaine d'individus.
Courtilière commune	Elle a été notée uniquement au niveau de la mare qui borde le bois du Gain, à l'Ouest de l'aire immédiate, où elle semble peu abondante.



Conocéphale gracieux
(bois de la Vergne, 27/08/2019)

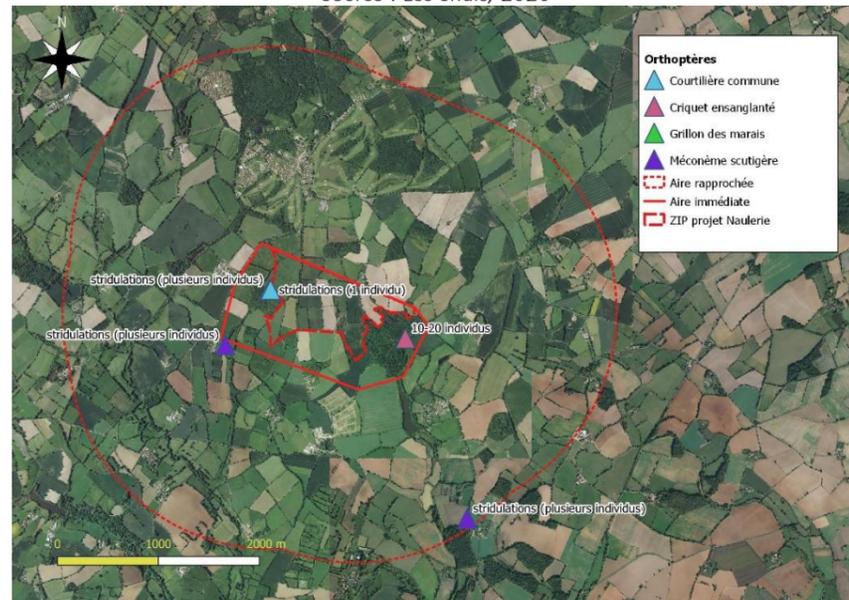


Méconème scutigère (photo hors site)

La localisation des différentes espèces est synthétisée sur la carte ci-dessous.

Illustration 87 : Localisation des observations d'orthoptères remarquables

Source : Les Snats, 2020

c. Conclusion

Avec un total de 19 espèces recensées, la faune des orthoptères reste faiblement diversifiée sur le site. Sur le plan patrimonial, le site compte trois espèces classées déterminantes pour les Znieff ainsi qu'un autre orthoptère peu commun dans les Deux-Sèvres. À l'exception du Méconème scutigère, inféodé aux haies et aux lisières, toutes les espèces remarquables notées sur le site sont des orthoptères à affinités palustres, liés aux mares ou aux prairies humides présentes sur l'aire d'étude.

E. Autres observations

Les autres groupes d'insectes et d'invertébrés n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques. Des données concernant quelques espèces supplémentaires ont cependant été recueillies au gré des prospections de terrain (cf. tableau ci-dessous), principalement parmi les groupes des Coléoptères et des Hétérocères (papillons de nuit).

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	Statut France	LR France	Dir Hab	LR Europe	LR Monde
Coléoptère	Cerambyx cerdo	Grand Capricorne (Le)	AR	AR	X	2	I	2;4		VU
	Lucanus cervus	Cerf-volant (mâle)	AR	AR				2;4	NT	
	Rosalia alpina	Rosalie des Alpes	AR	AR	X	2		2;4	LC	VU
Hétérocère	Acronicta rumicis	Noctuelle de la Patience (La)	AC	AC						
	Euplagia quadripunctaria	Écaille chinée (L')	AC	AC				2		
	Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx (Le)	C	C						
	Pseudopanthera macularia	Panthère (La)	AC	AC						
Hyménoptère	Vespa crabro	Frelon	C	C						

Rareté 79 et région : C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez rare ; PC=Peu Commun ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (Jourde & Terrisse, 2001). **Statut France** (protection) : 2 (article 2)=protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3)=protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle. **Liste Rouge France** : I=Indéterminé. **Dir. Hab.** (Directive Habitats Faune Flore) : 2 (annexe 2) = espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte). **LR Europe** : NT=Quasi menacé ; LC=Préoccupation mineure. **LR Monde** (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008) : VU=Vulnérable.

Intérêt patrimonial :

En rouge=fort à très fort

En bleu=moyen à fort

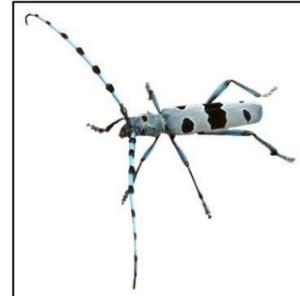
En vert=faible à moyen

Parmi ces espèces, **trois coléoptères et un papillon de nuit sont classés à l'annexe 2 de la Directive européenne** (intérêt patrimonial fort à très fort) :

Nom français	Localisation
Grand Capricorne	Au sein de l'aire d'étude, une douzaine de chênes présentant des trous de sortie, repérables à leurs grands diamètres, ont été notés, principalement dans la partie Sud-Est de l'aire immédiate (bois de la Vergne et haies périphériques) et de façon plus diffuse, le long de plusieurs haies bocagères dans la partie nord de l'aire immédiate. Les chênes attaqués sont généralement condamnés à plus ou moins long terme, mais servent bien souvent de lieu de ponte aux mêmes individus qui s'y sont métamorphosés. Il est donc conseillé de conserver sur pied les arbres, même très attaqués, car ils permettent le maintien du Capricorne protégé.
Lucane cerf-volant	Plusieurs adultes ont été observés en vol crépusculaire sur le site, lors des prospections de début d'été : une vingtaine d'individus au niveau du bois de la Vergne, et un individu isolé près des mares de la Naulerie, au centre de l'aire immédiate.
Rosalie des Alpes	Sur le site, des trous de sorties vraisemblablement imputables à cette espèce ont été notés sur un Frêne élevé au niveau de la lisière Sud-Est du bois de la Vergne, le long d'un fossé d'écoulement relié à l'étang du Marconnay.
Écaille chinée	Sur le site, l'Écaille chinée a été observée à trois reprises au cours du mois d'août 2019, en trois points opposés de l'aire immédiate : bois de la Vergne, haie à l'est du hameau de Saint-Laurent et lisière du bois Pelé près du hameau de La Baubertière, à l'extrémité Sud-Ouest du site (3 individus en tout). Il est probable qu'elle puisse se reproduire localement, plusieurs de ses plantes hôtes habituelles étant présentes au niveau de l'aire d'étude (Grande Ortie, Chèvrefeuille des bois, Ronce à feuilles d'orme, Noisetier...).



Grand Capricorne trouvé mort au pied d'un chêne à cavités (bois de la Vergne, 12/07/2019)

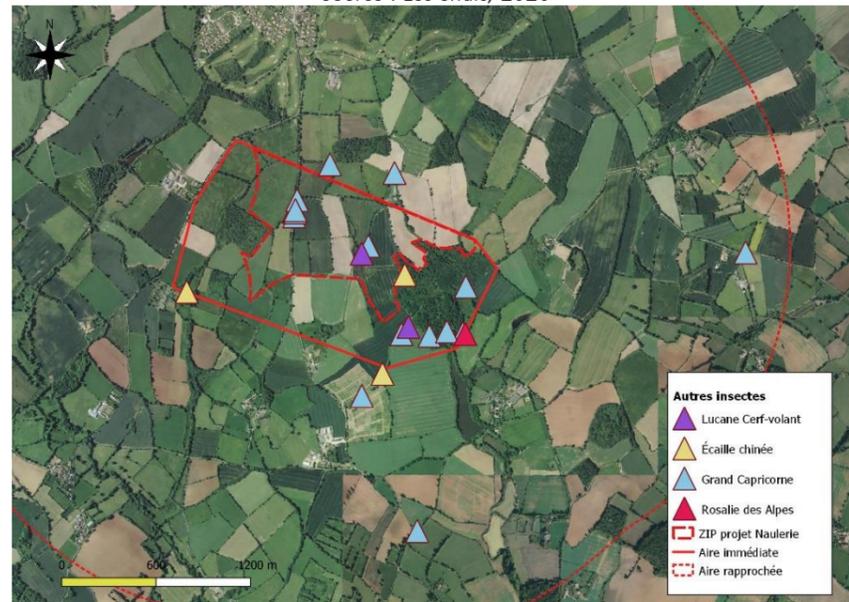


Rosalie des Alpes (photo hors site)

La localisation des différentes espèces est synthétisée sur la carte ci-dessous.

Illustration 88 : Localisation des observations d'autres insectes remarquables

Source : Les Snats, 2020

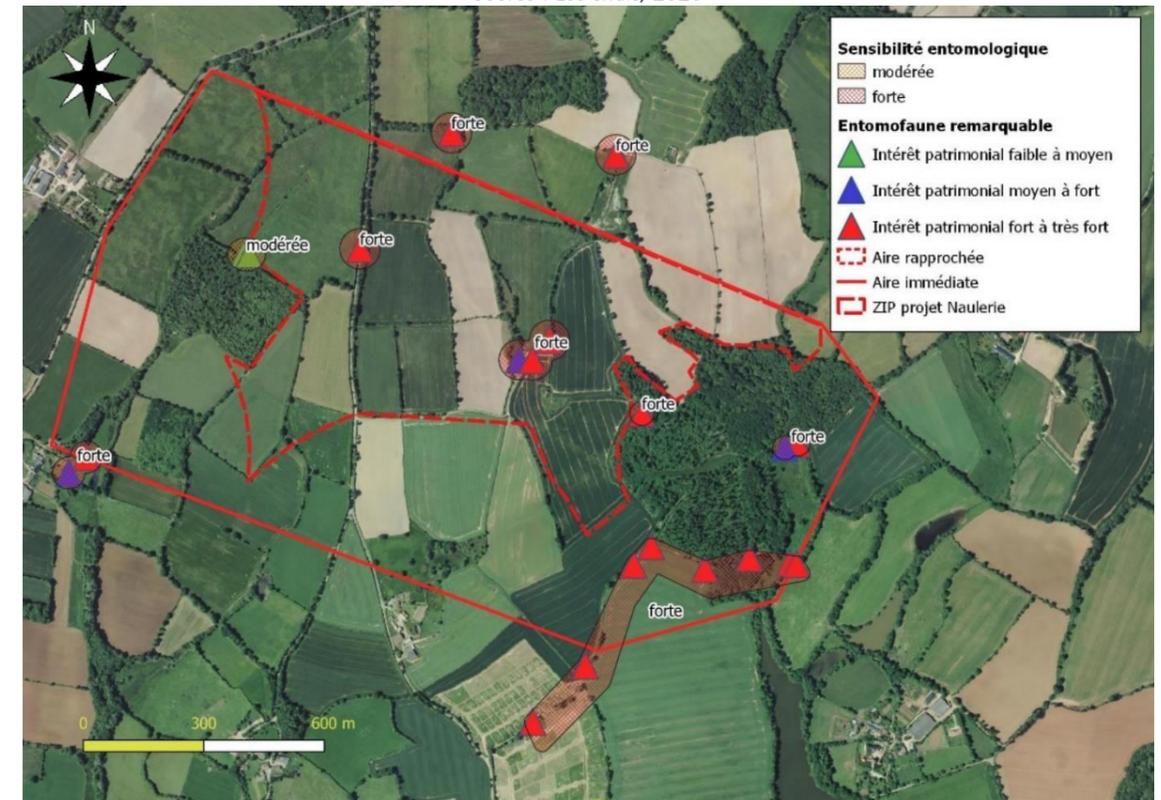


F. Conclusion sur l'entomofaune

Avec seulement une soixantaine d'espèces recensées, la diversité entomologique du site reste relativement faible. L'essentiel de l'entomofaune est lié à des habitats assez circonscrits sur le site (milieux humides, haies, lisières, bordures de chemins enherbés), l'entomofaune des habitats rudéraux (cultures, prairies artificialisées) restant assez pauvre. Parmi les groupes entomologiques étudiés, les enjeux conservatoires portent principalement sur les coléoptères saproxyliques, avec trois espèces liées au bois mort ou sénescant (Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes et Grand Capricorne), ce dernier relativement abondant à l'échelle de l'aire d'étude et secondairement, sur les groupes des orthoptères, avec 3 espèces classées déterminantes Znieff, et celui des odonates, avec deux espèces assez rares à l'échelle régionale.

Illustration 89 : Synthèse sur la sensibilité entomologique du site

Source : Les Snats, 2020



A RETENIR

La faune des mammifères (hors chiroptères) est plutôt faiblement diversifiée, et comprend une part significative d'espèces commensales de l'homme.

Avec un total de 8 espèces recensées, l'herpétofaune du site reste moyennement diversifiée. Les habitats favorables aux amphibiens et aux reptiles sont assez peu représentés sur la zone du projet, les populations apparaissant très dispersées à l'échelle de l'ensemble de l'aire d'étude.

Avec seulement une soixantaine d'espèces recensées, la diversité entomologique du site reste relativement faible. Parmi les groupes entomologiques étudiés, les enjeux conservatoires portent principalement sur les coléoptères saproxyliques, avec trois espèces liées au bois mort ou sénescant (Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes et Grand Capricorne).

4. Synthèse sur les enjeux conservatoires

Pour l'ensemble du site, les inventaires de terrain ont permis de recenser **18 espèces de chiroptères**, **84 espèces d'oiseaux**, **215 espèces végétales**, et **79 autres espèces animales**, soit une **diversité biologique globale moyennement élevée**. Pour rendre plus lisibles ces résultats, une appréciation qualitative de la diversité et de l'intérêt patrimonial des différents groupes est présentée dans le tableau suivant.

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces (habitats) recensées	Diversité	Intérêt patrimonial			Appréciation globale
			Fort à très fort	Moyen à fort	Faible à moyen	
Chiroptères	18	Forte	6	10	2	Forte diversité, en partie liée à une pression d'observation élevée, mais peuplement dominé par un petit groupe d'espèces anthropophiles. Activité surtout significative dans les secteurs à forte composante bocagère, et au niveau des principaux points d'eau.
Avifaune	84	Forte	5	5	36	Peuplement représentatif des zones bocagères plus ou moins dégradées, mais ayant conservé une trame de haies fonctionnelle. Enjeu conservatoire lié aux milieux bocagers (Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu) et aux boisements périphériques (Pic noir). Très faible représentation de l'avifaune de plaine.
Habitats	11	Faible	0	0	2	Territoire fortement dominé par les grandes cultures et les prairies artificialisées. Enjeu patrimonial ponctuel au niveau des habitats aquatiques et palustres. Présence d'une sous-trame bocagère et de corridors diffus (SRCE) sur les marges est et ouest du site.
Flore	215	Faible	4	3	16	Diversité et intérêt patrimonial majoritairement liés aux habitats humides et aux ourlets et lisières des haies et des boisements.
Mammifères (hors chiroptères)	11	Faible	0	1	3	Importance des espèces anthropophiles. Peuplement classique des espaces ruraux dominés par la grande culture.
Herpétofaune	8	Moyenne	0	1	7	Potentialités limitées par le caractère circonscrit et plus ou moins artificialisé des habitats aquatiques. Enjeux conservatoires limités pour ce groupe faunistique.
Odonates	8	Faible	0	2	0	Potentialités limitées par la faible représentation des milieux aquatiques. Populations remarquables erratiques ou de très faibles effectifs.
Rhopalocères	25	Moyenne	0	0	0	Diversité concentrée sur les habitats interstitiels du bois de la Vergne (sud-est du site), secondairement sur les ourlets des haies et des chemins enherbés. Pas d'enjeu conservatoire significatif.
Orthoptères	19	Moyenne	0	3	1	Diversité et enjeux conservatoires en grande partie liés aux habitats palustres.
Autres groupes	6	(non significatif)	4	0	0	Trois coléoptères de la Directive Habitats liés au bois mort. Intérêt patrimonial en grande partie lié aux vieux chênes de la trame bocagère du site.

À la lecture de ce tableau simplifié, il ressort que **la zone d'étude s'apparente à une zone de bocage plus ou moins dégradée**, dans laquelle la **composante prairiale a fortement régressé** au profit de la grande culture et de pâturages artificialisés, mais où subsiste encore une trame ligneuse significative. Celle-ci est surtout bien conservée dans la partie centrale de l'aire d'étude, le long des chemins ruraux, et en bordure sud du site ainsi que dans le prolongement du bois de la Vergne. **Sur les plans floristiques et faunistiques, la biodiversité reste relativement limitée**, et surtout **significative au niveau du bois de la Vergne** qui regroupe une part importante des espèces patrimoniales recensées sur le site.

Pour les **chiroptères**, la zone d'étude offre peu de possibilités de gîtes, en dehors des secteurs urbanisés périphériques, propices aux espèces anthropophiles, et d'un intérêt potentiel du bois de la Vergne pour les chiroptères à affinités forestières en période de transit. L'intérêt trophique de l'aire d'étude est surtout significatif au niveau des mares et petits étangs, très localisés sur l'aire d'étude, et de la trame bocagère des parties sud et centre de l'aire immédiate.

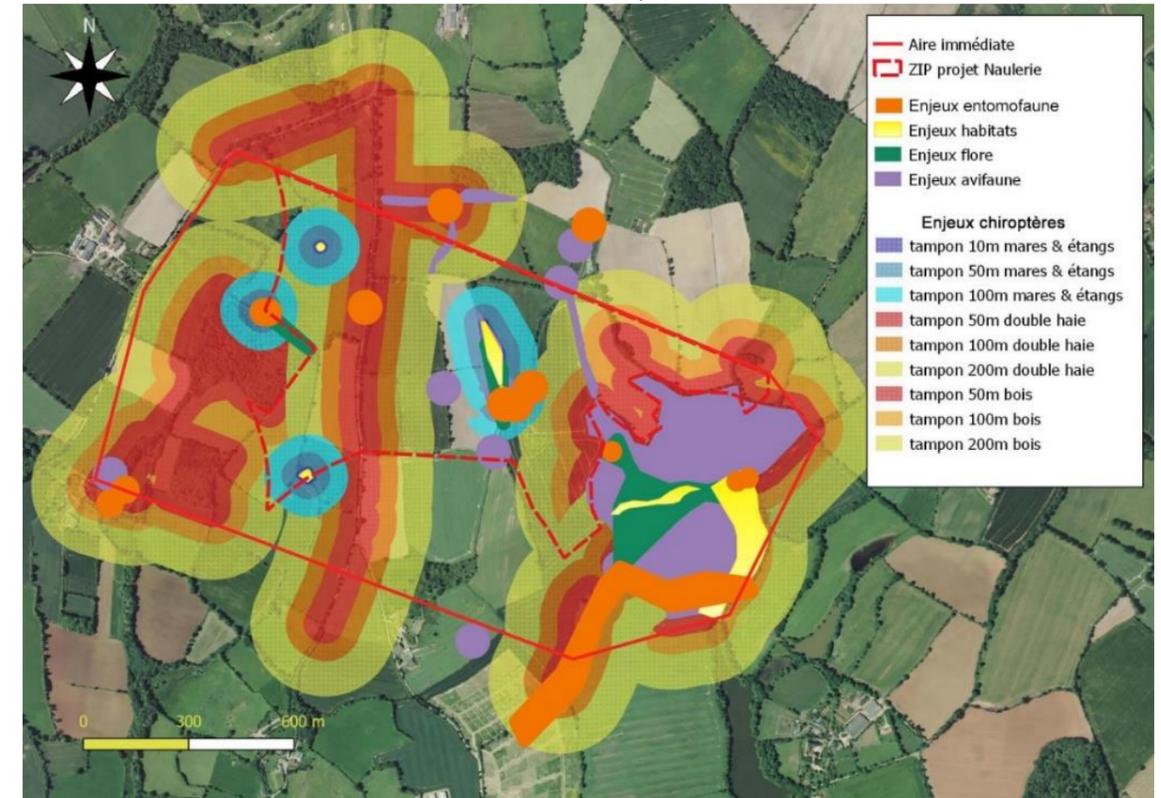
La sensibilité du site pour **l'avifaune**, bien qu'assez diffuse, est également liée aux structures bocagères et aux espaces boisés périphériques et concerne les oiseaux nicheurs, les composantes migratrices et hivernantes de l'avifaune étant peu diversifiées.

Pour les **autres groupes taxonomiques**, les enjeux conservatoires sont assez ténus, et portent principalement sur les habitats aquatiques et palustres (habitats, flore, odonates et orthoptères) et sur les coléoptères liés au bois mort, ce dernier groupe étant en grande partie liés à la trame bocagère résiduelle du site.

Cette analyse de la sensibilité peut être résumée en reprenant la carte des zones sensibles pour les chiroptères, établie avec des tampons progressifs de 50, 100 et 200 mètres autour des zones de chasses les plus favorables (mares, bois et haies à forte activité), et en superposant les cartes de sensibilités établies pour les autres groupes (habitats, flore, avifaune et entomofaune).

Illustration 90 : Résumé des principales zones sensibles à l'échelle de l'aire immédiate

Source : Les Snats, 2020



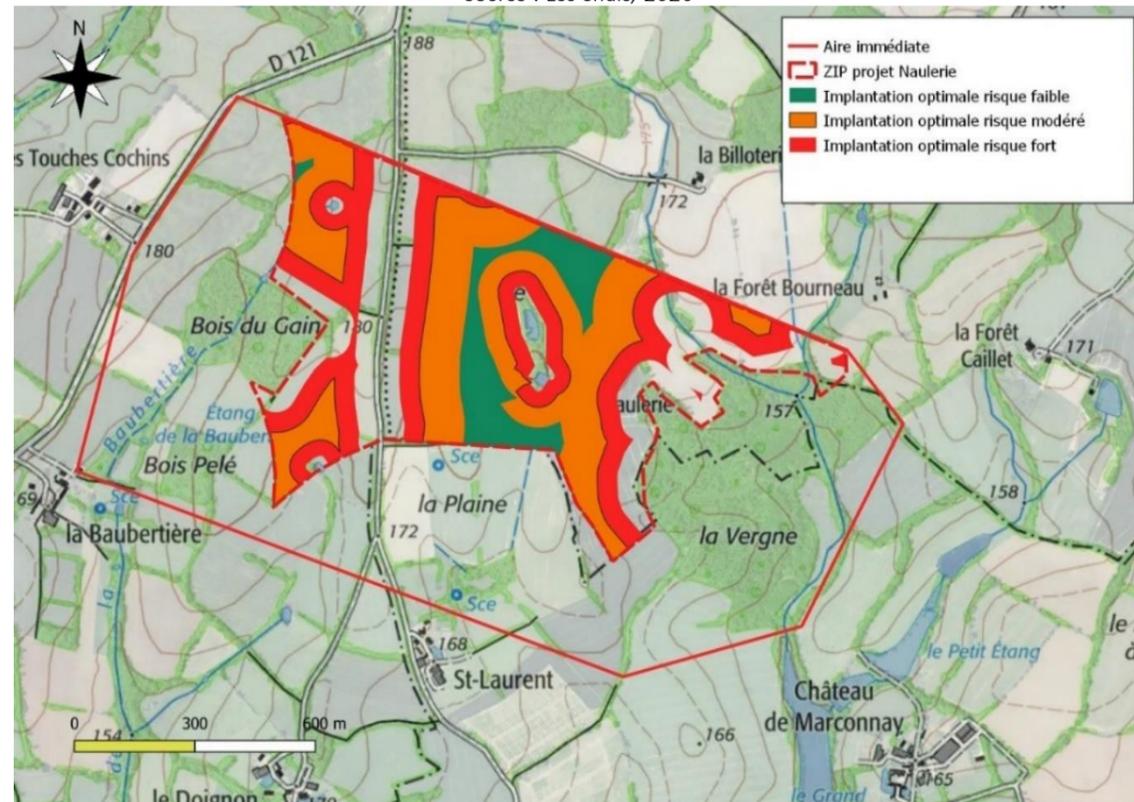
Dans le détail, les zones identifiées comme sensibles pour les habitats, la flore et l'entomofaune sont toutes localisées dans des secteurs déjà indiqués comme sensibles pour les chiroptères (abords des plans d'eau, proximité des boisements et des principales haies). À l'exception de petits secteurs d'intérêt avifaunistique ponctuel (présence de

l'Alouette lulu en période internuptiale) au centre de l'aire immédiate, toutes les zones d'enjeu floristique ou faunistique sont donc incluses dans les zones de sensibilité élevée pour les chiroptères.

Les zones les plus favorables pour l'implantation des éoliennes correspondent par conséquent aux secteurs déjà identifiés à l'issue de l'étude des chiroptères ([carte 119](#)) :

Illustration 91 : Délimitation des zones optimales pour l'implantation des éoliennes

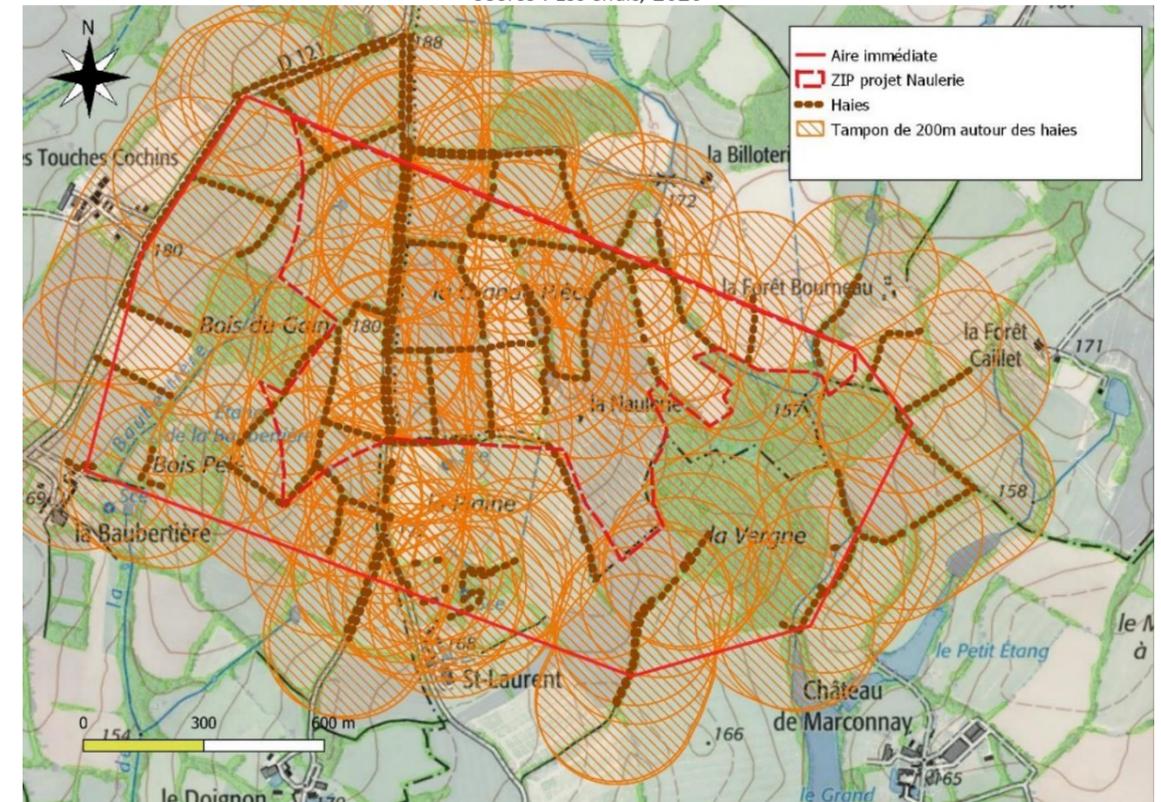
Source : Les Snats, 2020



Ces secteurs concentriques correspondent à des risques d'impacts décroissants, basés sur un espacement progressif des éoliennes par rapport aux zones de chasse pour les chiroptères, mais aussi aux autres zones d'enjeu conservatoire. Par rapport aux recommandations du groupe Eurobats, ces zones d'implantation optimale ne prennent pas en compte la distance de 200 mètres par rapport aux haies, distance impossible à respecter dans le cas des régions de bocage (cf. [carte 120](#) infra). En revanche, toutes les haies présentant un enjeu pour les chiroptères ou pour la conservation du patrimoine faunistique ont été prises en compte pour délimiter les zones d'implantation optimales de la carte 119.

Illustration 92 : Visualisation des zones tampons de 200 mètres autour des haies correspondant aux recommandations du groupe Eurobats

Source : Les Snats, 2020



5. Conclusion

À l'issue des différentes campagnes de terrain (32 passages échelonnés entre le 19/03/2019 et le 17/01/2020), la zone d'étude apparaît comme un **territoire relativement peu sensible**, du fait de la vocation très agricole du site.

La **partie essentielle de la biodiversité**, en termes de richesse spécifique et d'intérêt patrimonial, est concentrée sur le **bois de la Vergne**, au Sud-Est du site, et secondairement au niveau des **mares et plans d'eau dispersés** sur le site, et des **structures bocagères les mieux conservées**, au centre et au Sud de l'aire immédiate.

En dépit d'une richesse spécifique relativement élevée, **l'activité des chiroptères reste fortement dominée par un petit groupe d'espèces à caractère anthropophile**, liées aux zones urbanisées périphériques, et exploitant préférentiellement les matrices bocagères résiduelles du site.

La **composante patrimoniale de l'avifaune est en grande partie liée aux haies et aux boisements périphériques**, avec très peu d'enjeux pour les oiseaux de plaine.

Parmi les autres groupes d'espèces, les sensibilités principales sont centrées sur les **insectes liés à la trame bocagère**, et plus particulièrement à ses composantes les plus anciennes, renfermant des sujets âgés ou sénescents, propices aux **espèces saproxyliques**.

IV. MILIEU HUMAIN

1. Définition des périmètres de l'étude

Le milieu humain regroupe l'ensemble des aspects relatifs aux activités socio-économiques du territoire. Différents volets sont donc traités afin de comprendre l'organisation du territoire et le développement humain associé.

Dans le cadre de la présente étude, l'approche démographique est traitée à l'échelle des communes concernées par la ZIP, **Vasles et Les Forges**, en prenant pour référence les caractéristiques démographiques du département des Deux-Sèvres. **La commune de Sanxay située dans le département de la Vienne est concernée par la ZIP, mais de manière très limitée. Aussi ces données n'ont été consultées que de manière ponctuelle.**

Les réseaux routiers et le trafic définissent les modalités d'accessibilité à la ZIP et sont traités à l'échelle de la commune et de ses connexions avec les communes limitrophes.

Les chapitres traitant des problématiques socio-économiques, industrielles, agricoles et forestières suivent une logique descendante : du cadrage départemental au cadrage plus local de la ZIP, en passant par celui des territoires communaux.

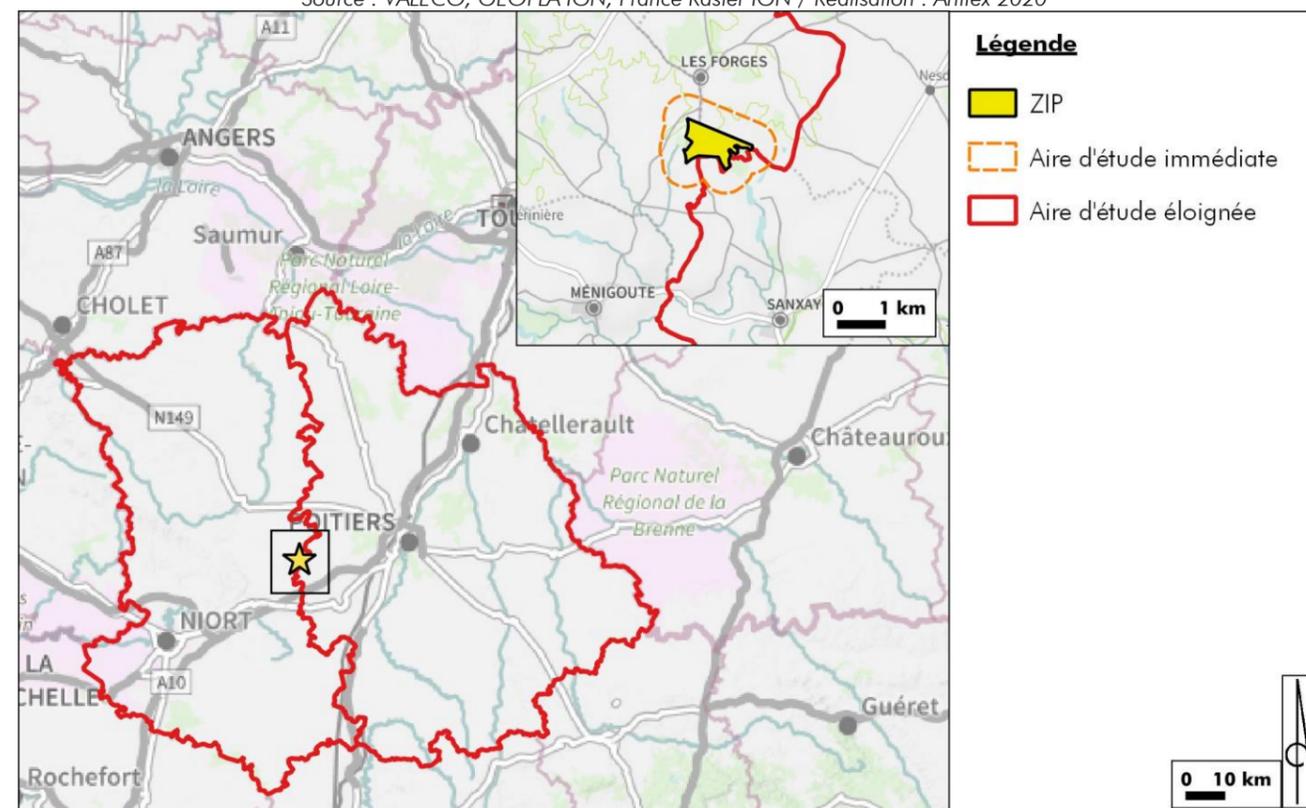
Les parties concernant le contexte acoustique et la qualité de l'air sont étudiées à l'échelle de la ZIP et, éventuellement, à l'échelle de ses abords proches.

Le tableau suivant présente les aires d'étude considérées dans la présente étude du milieu humain. Celles-ci sont représentées sur la carte ci-contre.

Définition	Milieu humain
Aire d'étude éloignée	Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne
Il s'agit de la zone qui englobe tous les impacts potentiels. Elle est définie sur la base des éléments physiques du territoire facilement identifiables ou remarquables, des frontières biogéographiques ou des éléments humains ou patrimoniaux remarquables.	
Aire d'étude rapprochée	-
Cette aire d'étude est essentiellement utilisée pour définir la configuration du parc et en étudier les impacts paysagers. Sa délimitation repose donc sur la localisation des lieux de vie des riverains et des points de visibilité du projet.	
Aire d'étude immédiate	500 m
Cette aire d'étude comprend la ZIP et une zone de plusieurs centaines de mètres autour. Il s'agit de l'aire des études environnementales au sens large du terme : milieu physique, milieu humain, milieu naturel, habitat, santé, sécurité... Elle permet de prendre en compte toutes les composantes environnementales du site d'accueil du projet.	
Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)	
Il s'agit de la zone du projet de parc éolien où pourront être envisagées plusieurs variantes. Elle est déterminée par des critères techniques (gisement de vent) et réglementaires (éloignement de 500 mètres de toute habitation ou zone destinée à l'habitation).	

Illustration 93 : Carte de localisation des aires d'étude du milieu humain

Source : VALECO, GEOFLA IGN, France Raster IGN / Réalisation : Artifex 2020



2. Socio-économie locale

2.1. Démographie

Le tableau suivant synthétise le découpage administratif des communes de la ZIP Les Forges et Vasles, et de sa commune limitrophe, Sanxay.

Région	Département	Arrondissement	Canton	Intercommunalité	Commune
Nouvelle-Aquitaine	Deux-Sèvres	Parthenay	La Gâtine	Communauté de communes de Parthenay-Gâtine	Les Forges
					Vasles
	Vienne	Poitiers	Lusignan	Communauté Urbaine du Grand Poitiers	Sanxay

Le **département des Deux-Sèvres** comporte 293 communes, 17 cantons et 3 arrondissements. La densité de population est de 62 habitants au km² dans le département des Deux-Sèvres, légèrement en-dessous de la moyenne régionale qui est de 70 habitants au km². Il est à noter que la moyenne nationale est de 98,8 habitants au km², ce qui fait des Deux-Sèvres un département moyennement dense.

Le département des Deux-Sèvres est un assez dynamique, il possède le taux de chômage le plus bas de la région Nouvelle-Aquitaine et profite de la répartition la moins inégalitaire des revenus.

Les communes des Forges et de Vasles font partie de la **Communauté de communes de Parthenay-Gâtine** qui est composée de 38 communes et dont la population totale est de 37 782 habitants en 2016, avec une densité de population de 45 hab/km².

La commune limitrophe de Sanxay appartient à la **Communauté Urbaine du Grand Poitiers** qui est composée de 40 communes. Cette Communauté Urbaine est plus peuplée que la communauté de communes de Parthenay-Gâtine. En effet, sa population totale est de 191 791 habitants en 2016, avec une densité de population de 180 hab/km².

A l'échelle communale, **Les Forges, Vasles et Sanxay** couvrent des superficies respectives de 10,6 km², 89,1 km², et 24,2 km². Leurs densités de population sont respectivement de 13 hab/km², 19 hab/km² et 23 hab/km².

Afin de caractériser et d'analyser le contexte démographique dans le secteur de la ZIP, le tableau suivant présente l'évolution de la population entre 1968 et 2014, à l'échelle du département et des communes concernées par la ZIP. *Les données concernant Sanxay (86) sont indiquées à titre informatif, mais la ZIP ne concerne que très peu cette commune.*

	Evolution démographique sur les territoires						
	Source : INSEE						
	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2016
Département des Deux-Sèvres	325 608	335 829	342 812	345 965	344 392	359 711	374 743
Communauté de communes de Parthenay-Gâtine	37 161	38 673	38 980	37 507	36 479	37 217	37 782
Les Forges	171	142	130	141	111	121	138
Vasles	2 120	1 879	1 693	1 601	1 564	1 650	1 684
Sanxay (86)	977	869	701	630	649	561	551

Malgré une légère baisse en 1999, la population des **Deux-Sèvres** augmente entre 1968 et 2016.

De même, la **communauté de communes de Parthenay-Gâtine**, voit sa population augmenter depuis 1968, après avoir diminué entre 1990 et 2006.

La population **des Forges** fluctue entre 1968 et 1990, et augmente depuis 1999 jusqu'à 2016. Le nombre d'habitants diminue de 1968 à 1999 sur la commune de **Vasles**, cependant on note une hausse de la population depuis 2006, jusqu'à 2016. Toutefois, ces hausses de population au sein des deux communes n'atteignent pas leur valeur de 1968.

La population de la commune de Sanxay, ne fait que diminuer depuis 1968.

2.2. Contexte économique et industriel

2.2.1. Dynamique économique locale

L'activité industrielle du **département des Deux-Sèvres** est soutenue, notamment dans sa partie Nord-Ouest et autour de Niort.

Le département est également le premier de la région pour l'importance relative du **tertiaire marchand**. En effet, ce secteur regroupe notamment quelques grandes mutuelles nationales et emploie 44,5 % des salariés.

L'**agriculture** tient encore une place importante au sein du département. Les territoires agricoles couvrent 88 % du département. En outre, ce secteur représente 5,8 % de l'emploi total.

L'emploi salarié représente 87 % de l'emploi total du département. Ce taux se traduit par le poids important du **commerce, transport et services divers** dans le département. En effet, ce secteur représente 55 % des établissements actifs du département en décembre 2015.

Plus localement, l'économie communale **des Forges** et de **Vasles** est principalement portée par le secteur du **commerce, transports et services divers**, qui représentent respectivement 71,4 % et 40,6% des établissements actifs au 31 décembre 2015.

La commune de **Vasles** étant étendue, elle comporte également une part importante de 37,5% de ses établissements actifs dans les secteurs de **l'Agriculture, sylviculture et pêche**.

Sur le territoire de la commune de **Sanxay**, le secteur de **l'Agriculture, sylviculture et pêche** représente la part essentielle des établissements (45%).

Le tableau suivant présente la répartition des activités économiques des communes de Les Forges et Vasles.

Commune	Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015					Total
	Source : INSEE					
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé, action sociale	
Les Forges	4 11,4%	2 5,7%	2 5,7%	25 71,4%	2 5,7%	35
Vasles	84 37,5%	17 7,6%	14 6,3%	91 40,6%	18 8%	224
Sanxay	27 45%	2 3,3%	5 8,3%	21 35%	5 8,3%	60

2.2.2. Contexte industriel

La ZIP s'inscrit dans un contexte rural, où les activités industrielles sont peu présentes et essentiellement orientées vers l'élevage.

Les Installations classées protection de l'environnement (ICPE) les plus proches de la ZIP sont sous le régime de l'Enregistrement et de l'Autorisation. Elles sont listées dans le tableau suivant

Commune	Société	Activité	Régime	Statut Seveso	Distance à la ZIP
Sanxay	EARL GAILLARD HVB	Elevage de porcs	Enregistrement	Non Seveso	900 m au Sud
Les Forges	GAEC DES PEUPLIERS	Elevages de plus de 30 000 volailles	Enregistrement	Non Seveso	1,3 km au Nord
Vasles	SCEA PORSAIN	Elevage de porcs	Enregistrement	Non Seveso	1,4 km au Nord-Ouest
Sanxay	VICTOT ET FILS SARL	Exploitation de Carrières	Autorisation, à l'arrêt	Non Seveso	3,5 km au Sud
Vasles	EARL LES GALETS	Elevage de porcs	Enregistrement	Non Seveso	4 km au Nord

Dans l'aire d'étude rapprochée, cinq installations sont répertoriées. Les installations sont quasiment toutes des élevages de porcs ou de volailles. La SARL VICTOT ET FILS fait exception car elle correspond à une ancienne carrière, dont l'activité a cessée.

La plus proche est localisée à 900 m au Sud de la ZIP. Il s'agit d'un élevage de porc.

Ces éléments sont localisés sur la carte ci-après.

Illustration 94 : Localisation des ICPE dans le secteur de la ZIP

Source : VALECO, SCAN 25 IGN, Géorisque / Réalisation : Artifex 2020

